

CONVENTION

FIXANT LES PRINCIPES DU FINANCEMENT DU PROJET «CHAUX-DE-FONDS EST»,

CE DERNIER CONSISTANT NOTAMMENT À:

- RENOUELER LA VOIE FERRÉE SISE DANS LES RUES DU CRÊT ET DU MANÈGE;
- ASSAINIR LE PONT DU MANÈGE.

ENTRE LA

Ville de La Chaux-de-Fonds

Tour Espacité

2300 La Chaux-de-Fonds

désignée ci-après par **la Ville**,



LES

Chemins de fer du Jura

Rue du Général-Voirol 1

2710 Tavannes

désignés ci-après par **CJ**,



ET

VITEOS SA

Quai Max-Petitpierre 4

2000 Neuchâtel

désignée ci-après par **Viteos**.



PRÉAMBULE

En ville de La Chaux-de-Fonds, la voie ferrée sise dans les rues du Crêt et du Manège doit être remplacée. Sur ce même axe, le pont enjambant la rue de l'Hôtel-de-Ville, utile aux trafics routier et ferroviaire, doit être assaini.

Pour profiter des synergies potentielles pouvant résulter d'un chantier unique, la Ville, les CJ et Viteos ont développé un projet commun, dénommé « Chaux-de-Fonds Est ».

La procédure d'approbation des plans débutera en novembre 2015 pour se terminer en 2016, de manière à ce que les travaux soient réalisés en 2017.

Cette planification dépend cependant de l'octroi des crédits correspondants, par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds d'une part et par les commanditaires des CJ d'autre part.

HISTORIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Projet I

Entre 2008 et 2013, un premier projet a été développé. Il prévoyait la mise en site propre de l'axe ferroviaire pour augmenter la vitesse des trains à 40 km/h, le remplacement du pont par un ouvrage neuf et le réaménagement complet des rues du Crêt et du Manège ainsi que des carrefours présents sur le tronçon. Devisé à plus de 22 millions CHF HT, ce projet a été abandonné parce que dépassant largement la capacité financière des maîtres d'ouvrage.

Projet II

En 2014, le redimensionnement des besoins a permis le développement d'un deuxième projet. Par rapport au précédent, il maintient la cohabitation entre les trafics routier et ferroviaire dans les rues tout en conservant l'intention de réaliser un nouveau pont, tel qu'issu du concours mené dans le cadre du projet I. Les travaux routiers se limitent au remplacement de l'infrastructure et des couches de revêtement dans la moitié nord des rues du Crêt et du Manège ainsi qu'à l'amélioration de l'évacuation des eaux de la chaussée. Le devis total du projet a ainsi été ramené à 11.6 millions CHF HT.

Projet III

Début 2015, la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est trouvée confrontée à d'importants problèmes financiers, l'obligeant à réduire fortement ses investissements pendant quelques années. Les maîtres d'ouvrage se sont mis d'accord pour réduire à nouveau le projet Chaux-de-Fonds Est, en étudiant la possibilité de conserver et assainir le pont existant. Les investigations ayant montré qu'il est envisageable de prolonger la durée de vie du pont de plusieurs dizaines d'années, cette option a dès lors été retenue. Le projet III reprend sans changement les autres éléments du projet II.

D'un montant total de quelques 8.325 millions CHF HT, ce dernier projet est déposé auprès de l'Office fédéral des transports pour la procédure d'approbation des plans.

Le **projet III** comprend les éléments suivants:

Rues du Crêt et du Manège

Les infrastructures ferroviaires des CJ seront renouvelées. Le tracé sera légèrement rectifié pour améliorer les rayons de courbure et les conditions d'exploitation.

Sur le tronçon où les trafics ferroviaires et routiers partagent les mêmes infrastructures, les rames des CJ circuleront en mode tramway conformément à la réglementation ferroviaire en vigueur.

Sans mesure particulière, pour des vitesses de 40 km/h de 6 à 20 heures et de 25 km/h de 20 à 6 heures, les vibrations et le son solidien générés par les passages des trains respectent les normes en vigueur. Néanmoins, pour le confort des riverains, des mesures anti-vibratoires seront réalisées sous la voie ferrée sise dans les rues et sur le pont.

Les PN (passages à niveau) km 42.968, Étoile, et km 43.532, Tranchée, seront régulés par feux lumineux et munis d'une signalisation conforme aux dispositions légales en vigueur pour les trafics routier et ferroviaire.

Les PN km 43.088, Place d'Armes, km 43.225, Jura, km 43.264, Rocher, km 43.330, Promenade et km 43.449, Grenier Nord, ne seront pas régulés par feux lumineux mais signalés pour les trafics routier et ferroviaire conformément aux dispositions légales en vigueur.

Pont du Manège

Précédemment dénommé «Pont de l'Hôtel-de-Ville», l'ouvrage porte le nom de «Pont du Manège» dans les documents du projet Chaux-de-Fonds Est.

Le pont actuel sera assaini de manière à prolonger sa durée de vie d'au moins 40 ans. Sa structure porteuse principale, constituée de 5 poutres simples précontraintes, peut supporter les charges des trafics routier et ferroviaire décrites dans les normes en vigueur. La traversée de l'ouvrage par la mobilité douce (piétons et cyclistes) sera maintenue.

La structure des estacades attenantes à cet ouvrage sera également assainie.

Cheminement pour piétons

L'escalier sis au Nord-Est du pont, liaison verticale entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et la rue du Crêt, sera assaini.

Gare de l'Est

Des travaux seront entrepris pour mettre la gare de l'Est en conformité avec les normes en vigueur.

Carrefour de l'Étoile

Le carrefour de l'Étoile est réaménagé pour rendre l'axe Crêt-Étoile prioritaire.

OBJETS DE LA CONVENTION

Les parties conviennent de fixer par la présente convention les principes de répartition des coûts d'investissement pour les études et les travaux nécessaires pour mener le projet à bien.

Paraphes	Ville	CJ	Viteos	Page 3 / 18
----------	-------	----	--------	-------------

BASES LÉGALES

La présente convention ne peut en aucune manière contrevenir aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur, dont notamment :

- La loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF RS 742.101);
- L'ordonnance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer (OCF 742.141.1);
- Les prescriptions suisses de circulation des trains (PCT A2012).

ARTICLE 1 - MAÎTRES D'OUVRAGE

¹La Ville, les CJ et Viteos agissent conjointement en tant que maîtres d'ouvrage.

²Chaque maître d'ouvrage assume les charges liées à son propre personnel.

³À l'exception des prestations ou des travaux commandés expressément à l'un des maîtres d'ouvrage par l'un des deux autres ou les deux, les maîtres d'ouvrage conviennent de ne pas se facturer réciproquement leurs frais de personnel.

ARTICLE 2 - CONFIDENTIALITÉ

Toute information concernant les principes régis par la présente convention ne pourra être communiquée à un tiers qu'après concertation et accord préalables entre les maîtres d'ouvrage concernés.

ARTICLE 3 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les clés de répartition tiennent compte d'une part des missions que chaque maître d'ouvrage se doit d'assumer et, d'autre part, de la propriété respective des parties d'ouvrage, à savoir:

Ville de la Chaux-de-Fonds

- Infrastructures et superstructures routières des rues du Crêt et du Manège;
- Infrastructures et superstructures routières des carrefours des rues précitées avec celles de l'Étoile et de la Croix-Fédérale, de la Place-d'Armes, du Jura, de la Promenade, du Grenier et de la Tranchée;
- Signalisation et marquages routiers;
- Trottoirs du domaine public;
- Pont du Manège et estacades attenantes, à l'exclusion des infrastructures, des superstructures et des équipements propres à l'exploitation ferroviaire;
- Liaisons piétonnes avec la rue de l'Hôtel-de-Ville de part et d'autre du nouveau pont;
- Réseau public d'évacuation des eaux;
- Réseau spécifique pour l'évacuation des eaux des routes, carrefours et trottoirs;
- Réseau d'alimentation en eau potable.

Chemins de fer du Jura

- Gare de Chaux-de-Fonds Est;
- Infrastructures, superstructures et équipements propres à l'exploitation ferroviaire;
- Réseau spécifique pour l'évacuation des eaux des rails à gorge jusqu'à la canalisation publique.

Viteos

- Conduites et équipements pour les réseaux d'électricité, de gaz, de chauffage à distance et d'éclairage public;
- Génie civil propre à ces réseaux, dans la mesure où de tels travaux sont effectués indépendamment des chantiers routiers ou ferroviaires.

ARTICLE 4 - PARTIES D'OUVRAGE RÉALISÉES EN COMMUN

¹De manière générale et pour les parties d'ouvrage réalisées en commun par plusieurs maîtres d'ouvrage, les clés de répartition sont fixées proportionnellement aux bénéfices retirés par chacun d'eux dans l'usage de la partie d'ouvrage considérée.

²Dans le cadre du projet « Chaux-de-Fonds Est », la convention du 23 octobre 2010 liant la Ville et Viteos pour les travaux exécutés par cette dernière seule ou conjointement avec la Ville sur le domaine communal est applicable à tous les travaux concernant Viteos, y compris ceux exécutés conjointement avec les CJ.

³La convention en cours d'élaboration qui liera la Ville et Viteos pour la répartition des frais résultant des demandes de déplacement d'infrastructures de réseau sera applicable, dès son entrée en vigueur, aux requêtes correspondantes formulées par la Ville dans le cadre du projet « Chaux-de-Fonds Est ».

⁴Préalablement à la réalisation de toute partie d'ouvrage non planifiée, les parties s'entendent sur ses aspects techniques et ses conséquences financières.

ARTICLE 5 - INTERRUPTION DU TRAFIC FERROVIAIRE

¹Les travaux nécessiteront l'interruption du trafic ferroviaire pour une durée estimée à 3 mois et, pendant cette période, le remplacement des trains par des bus.

²Les bus circuleront entre la gare de La Chaux-de-Fonds et celle de La Cibourg. En effet, la nécessité d'assurer aux voyageurs le respect des correspondances ne permet pas leur transfert à la gare de l'Est.

³Les principes régissant la répartition des frais induits par l'interruption du trafic ferroviaire sont les suivants:

- Les coûts des infrastructures nouvelles ou modifiées, telles que place de rebroussement, signalisation temporaire ou quai provisoire, seront pris en charge à parts égales par la Ville et les CJ;
- Pendant la durée estimée pour le renouvellement des voies ferrées, soit les 90 premiers jours les frais d'exploitation tels que bus de remplacement et personnel d'accompagnement seront intégralement supportés par les CJ;
- Si le chantier du pont du Manège se prolonge au-delà de 90 jours, ces mêmes frais d'exploitation seront répartis, à partir du 91^{ème} jour, à raison de 62% pour la Ville et 38% pour les CJ, correspondant à la clé de répartition des coûts de la structure porteuse de l'ouvrage.

ARTICLE 6 - CLÉS DE RÉPARTITION

¹Les clés de répartition figurent dans l'annexe 1 « Plan comptable et clés de répartition des coûts ».

Paraphes	Ville	CJ	Viteos	Page 5 / 18
----------	-------	----	--------	-------------

²Le chapitre comptable 400 décrit des travaux optionnels, à charge uniquement de la Ville de La Chaux-de-Fonds, pour la correction et le réaménagement du carrefour entre les rues du Crêt, de l'Étoile et de la Croix-Fédérale. Ce chapitre ne comprend que les travaux faits en complément de ceux décrits au chapitre 100, qui ne modifient ni l'aménagement ni les priorités existant avant les travaux dans le carrefour.

³Les clés de répartition sont applicables tant à la déconstruction qu'à la construction des parties d'ouvrage considérées.

ARTICLE 7 - DÉCOMPTES ENTRE MAÎTRES D'OUVRAGE

¹Pour tenir compte des différences quant aux modalités liées à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les décomptes entre Maîtres d'ouvrages se feront à partir des montants hors taxes figurant sur les devis ou les factures.

²Les investigations, études et frais payés par les Maîtres d'ouvrage entre 2008 et 2013 pour le projet I font l'objet d'un décompte séparé figurant dans l'annexe 2. Les travaux urgents de sécurisation du pont, réalisés en 2009, sont également intégrés au décompte précité.

³Les investigations, études et frais payés par les Maîtres d'ouvrage entre 2014 et 2015 pour le projet II font l'objet d'un décompte séparé figurant dans l'annexe 3.

⁴Les investigations, études et frais payés par les Maîtres d'ouvrage en 2015 pour l'élaboration du dossier d'approbation des plans du projet III font l'objet d'un décompte séparé figurant dans l'annexe 4.

⁵La signature de la présente convention engage les Maîtres d'ouvrages débiteurs à solder les dus des décomptes précités jusqu'au 28 février 2016.

ARTICLE 8 - FOR JURIDIQUE

Tout litige découlant du présent contrat ou se rapportant à celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la République et canton de Neuchâtel. Le recours au Tribunal fédéral est réservé.

ARTICLE 9 - DISPOSITIONS FINALES

¹La présente convention entre en vigueur au moment de sa signature.

²Les annexes mentionnées ci-dessous font partie intégrante de la présente convention:

- Annexe 1 : plan comptable et clés de répartition
- Annexe 2 : décompte du projet I (2008 – 2014)
- Annexe 3 : décompte du projet II (2014 – 2015)
- Annexe 4 : décompte du projet III (2015, jusqu'au dépôt à l'OFT du dossier PAP)

³Une copie de la présente convention et de ses annexes est transmise par les CJ à l'Office fédéral des transports, Mühlestrasse 6 à 3063 Ittigen ainsi qu'aux services des transports des Cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne.

SIGNATURES

Ainsi faite et signée, en trois exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties signataires.

Ville de La Chaux-de-Fonds

M. Théo Huguenin Elie, Président

M. Thibault Castioni, Chancelier communal

La Chaux-de-Fonds, le ??

VITEOS SA

M. Max Kaspar, Directeur général

M. Jamil Kündig, Directeur distribution multiénergie

La Chaux-de-Fonds, le ??

Chemins de fer du Jura

M. Frédéric Bolliger, Directeur

M. Ivan Perrin, Chef de la Division Voie et bâtiments

Tavannes, le ??

ANNEXE 1 – PLAN COMPTABLE ET CLÉS DE RÉPARTITION DES COÛTS**Plan comptable n° 100 – Rues du Crêt et du Manège**

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
110	Plateforme ferroviaire				
111	Voie ferrée	0%	100%	0%	Infrastructure, ballast, traverses, rails
112	Traction et installations électriques	0%	100%	0%	Ligne de contact, installations de sécurité, canalisations CJ
120	Infrastructures communes				Infrastructures communes aux trafics routier et ferroviaire, situées à l'intérieur du gabarit ferroviaire
121	Revêtements bitumineux	50%	50%	0%	Couches de support et de roulement
122	Mesures anti-vibratoires	50%	50%	0%	Y compris études et surveillance des travaux par le mandataire spécialisé
123	Évacuation des eaux des rails à gorge	67%	33%	0%	En proportion de l'utilité pour les différents types de trafic
124	Couche de fondation Dallage en béton armé	35%	65%	0%	Répartition tenant compte des variations dimensionnelles et techniques des infrastructures routière et ferroviaire résultant des cas de charge respectifs
125	Frais supplémentaires pour l'élimination des enrobés en décharge bioactive	100%	0%	0%	
130	Routes et carrefours				En dehors des infrastructures communes
131	Infrastructures routières	100%	0%	0%	
132	Évacuation des eaux propre à la route	100%	0%	0%	
140	Trottoirs				
141	Réfections de trottoirs publics	100%	0%	0%	
142	Réfection de trottoirs privés cédés	100%	0%	0%	Selon règlement communal sur les voies de circulation
143	Réfection de trottoirs privés non cédés	0%	0%	0%	Selon règlement communal sur les voies de circulation

Financement du projet «Chaux-de-Fonds Est»

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
144	Correction des bords de trottoir nécessitée par la nouvelle géométrie ferroviaire	0%	100%	0%	
180	Sécurisation des trafics				
181	Sécurisation des points de conflit entre les trafics routier et ferroviaire	50%	50%	0%	Signalisation lumineuse, signalisation fixe, marquages routiers régissant les conflits entre les trafics routier et ferroviaire
182	Signalisation et marquages routiers	100%	0%	0%	Signalisation lumineuse, signalisation fixe, marquages routiers régissant le trafic routier uniquement
190	Réseaux souterrains				
191	Évacuation des eaux, réseau public	100%	0%	0%	
192	Alimentation en eau potable	100%	0%	0%	Service des eaux: Viteos est mandaté par la Ville pour la gestion financière de ce réseau
193	Électricité	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
194	Gaz	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
195	Chauffage à distance	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
196	Éclairage public	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
197	Fibres optiques	variable	0%	variable	Facturés aux tiers requérants Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
198	Communication	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (Swisscom, Cablecom, ...)
199	Réseaux privés	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (propriétaires privés)

Plan comptable n° 200 – Gare de Chaux-de-Fonds Est

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
210	Plateforme ferroviaire				
211	Voie ferrée et bâtiments	0%	100%	0%	Infrastructure, ballast, traverses, rails, quai, clôtures, marquages
212	Traction et installations électriques	0%	100%	0%	Ligne de contact, installations de sécurité, canalisations CJ
290	Réseaux souterrains				
291	Évacuation des eaux, réseau public	100%	0%	0%	
292	Alimentation en eau potable	100%	0%	0%	Service des eaux: Viteos est mandaté par la Ville pour la gestion financière de ce réseau
293	Électricité	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
294	Gaz	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
295	Chauffage à distance	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
296	Éclairage public	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
297	Fibres optiques	variable	0%	variable	Facturés aux tiers requérants Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
298	Communication	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (Swisscom, Cablecom, ...)
299	Réseaux privés	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (propriétaires privés)

Plan comptable n° 300 – Pont du Manège, estacades et liaisons piétonnes attenantes

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
310	Plateforme ferroviaire				
311	Voie ferrée	0%	100%	0%	Infrastructure, ballast, traverses, rails
312	Traction et installations électriques	0%	100%	0%	Ligne de contact, installations de sécurité, canalisations CJ
320	Infrastructures communes				Infrastructures communes aux trafics routier et ferroviaire, situées à l'intérieur du gabarit ferroviaire, déconstruction et construction
321	Revêtements bitumineux	50%	50%	0%	Couches de support et de roulement
322	Mesures anti-vibratoires	50%	50%	0%	Y compris études et surveillance des travaux par le mandataire spécialisé
323	Évacuation des eaux des rails à gorge	67%	33%	0%	En proportion de l'utilité pour les différents types de trafic
330	Routes et trottoirs				En dehors des infrastructures communes et au-dessus des structures porteuses du pont et des estacades
331	Infrastructures routières	100%	0%	0%	Y compris trottoirs
332	Évacuation des eaux propre à la route	100%	0%	0%	
340	Liaisons piétonnes attenantes au pont				
341	Nord-Est	100%	0%	0%	
342	Sud-Ouest	100%	0%	0%	
350	Structures porteuses	62%	38%	0%	Y compris démolition des structures des ouvrages existants Correspondant au partage convenu des coûts de construction du pont du Manège, établi sur la base d'une étude comparative du coût de construction d'un pont ferroviaire et d'un pont à trafics mixtes
351	Pont	62%	38%	0%	Fondations, soutènements, culées et structures porteuses
352	Estacades	62%	38%	0%	Fondations, soutènements, et structures porteuses

Financement du projet «Chaux-de-Fonds Est»

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
390	Réseaux souterrains				
391	Évacuation des eaux, réseau public	100%	0%	0%	
392	Alimentation en eau potable	100%	0%	0%	Service des eaux: Viteos est mandaté par la Ville pour la gestion financière de ce réseau
393	Électricité	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
394	Gaz	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
395	Chauffage à distance	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
396	Éclairage public	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
397	Fibres optiques	variable	0%	variable	Facturés aux tiers requérants Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
398	Communication	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (Swisscom, Cablecom, ...)
399	Réseaux privés	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (propriétaires privés)

Plan comptable n° 400 – Carrefour de l'Étoile

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
430	Routes et carrefours				En complément des travaux comptabilisés au chapitre 100
431	Infrastructures routières	100%	0%	0%	
432	Évacuation des eaux propre à la route	100%	0%	0%	
440	Trottoirs				En complément des travaux comptabilisés au chapitre 100
441	Réfections de trottoirs publics	100%	0%	0%	
442	Réfection de trottoirs privés cédés	100%	0%	0%	Selon règlement communal sur les voies de circulation
443	Réfection de trottoirs privés non cédés	0%	0%	0%	Selon règlement communal sur les voies de circulation
480	Sécurisation des trafics	100%	0%	0%	
482	Signalisation et marquages routiers	100%	0%	0%	Signalisation lumineuse, signalisation fixe, marquages routiers régissant le trafic routier uniquement, en complément des travaux comptabilisés au chapitre 100
490	Réseaux souterrains				En complément des travaux comptabilisés au chapitre 100
491	Évacuation des eaux, réseau public	100%	0%	0%	
492	Alimentation en eau potable	100%	0%	0%	Service des eaux: Viteos est mandaté par la Ville pour la gestion financière de ce réseau
493	Électricité	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
494	Gaz	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
495	Chauffage à distance	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
496	Éclairage public	variable	0%	variable	Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
497	Fibres optiques	variable	0%	variable	Facturés aux tiers requérants Selon conventions citées aux alinéas 2 et 3 de l'article 4
498	Communication	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (Swisscom, Cablecom, ...)
499	Réseaux privés	0%	0%	0%	Facturés aux tiers requérants (propriétaires privés)

Plan comptable n° 900 – Honoraires et frais secondaires

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
910	Frais fonciers				
911	Acquisitions de terrains et expropriations	0%	100%	0%	En relation avec la plateforme ferroviaire
912	Cessions de trottoirs privés au domaine public communal	100%	0%	0%	
920	Frais d'interruption du trafic ferroviaire				Remplacement des trains par des bus
921	Infrastructures	50%	50%	0%	Y compris études et travaux pour le rebroussement à la Cibourg
922	Frais d'exploitation pendant 90 jours	0%	100%	0%	Durée estimée pour le remplacement de la voie ferrée
923	Frais d'exploitation à partir du 91ème jour	62%	38%	0%	
930	Honoraires et frais mandataires principaux				
931	Assistance aux maîtres d'ouvrage, coordination générale	45%	45%	10%	
932	Rues du Crêt et du Manège	55%	35%	10%	Prestations des phases 3 à 5 des normes SIA
933	Gare de Chaux-de-Fonds Est	0%	100%	0%	Prestations des phases 3 à 5 des normes SIA
934	Pont du Manège	62%	38%	0%	Prestations des phases 3 à 5 des normes SIA
935	Carrefour de l'Étoile	100%	0%	0%	En complément des prestations des chapitres 931 et 932
936	Faisabilité du site propre	50%	50%	0%	
937	Plateforme routière et cheminement pour piétons entre Les Cornes-Morel et la gare de l'Est	100%	0%	0%	
938	Plateforme ferroviaire	0%	100%	0%	
939	Modifications de l'avant-projet (projet I – plateformes et pont)	60%	35%	5%	AJS ingénieurs SA
940	Honoraires et frais des études spécifiques				(La liste des fournisseurs donnée ci-dessous n'est pas exhaustive)
941	Exploitation ferroviaire	0%	100%	0%	Bär Bahnsicherung AG
942	Notice d'impacts environnementaux et analyses de la pollution des matériaux	50%	50%	0%	Biol Conseils SA
943	Trafic, sécurisation et signalisation	50%	50%	0%	Transitec Ingénieurs-Conseils SA

Financement du projet «Chaux-de-Fonds Est»

N° comptable	Parties d'ouvrage	Ville	CJ	Viteos	Commentaires
944	Vibrations et sons solidiens	50%	50%	0%	Résonance Ingénieurs-Conseils SA
945	Concept de mise à terre	0%	100%	0%	Rausis Consulting Sàrl
946	Concours pont du Manège - Procédure	62%	38%	0%	Organisation de la procédure et indemnité du lauréat (50% avant-projet)
947	Concours pont du Manège – Frais divers	100%	0%	0%	Autres frais et indemnités que ceux comptabilisés sous 946
948	Relevés géométriques rues et pont	50%	50%	0%	MAP Géomatique SA
950	Frais divers				
951	Frais administratifs et émoluments	50%	50%	0%	
952	Gare Chaux-de-Fonds Est	0%	100%	0%	Dont protecteurs CJ
953	Pont du Manège	62%	38%	0%	Dont protecteurs CJ et frais de laboratoires
954	Trafic routier et mobilité douce	100%	0%	0%	Signalisation provisoire, minibus ou autres solutions
960	Analyse de l'état				
961	Investigations pont du Manège	62%	38%	0%	
962	Investigations rues du Crêt et du Manège	100%	0%	0%	

ANNEXE 2 – DÉCOMPTE DU PROJET I

Paraphes	Ville	CJ	Viteos	Page 16 / 18
----------	-------	----	--------	--------------

ANNEXE 2

à la convention fixant les principes du financement du projet "Chaux-de-Fonds Est"

DECOMPTE PROJET I

Factures fournisseurs				N° plan comptable	Clés de répartition			Montants dus HT			Montants payés HT		
Dates pièces	Prestataires	Libellés	Montants HT		Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos
10.12.2008	Stamm Concept SA	Vérification détaillée pont Hôtel-de-Ville acompte 1	15'000.00	934	62%	38%	0%	9'300.00	5'700.00	-	15'000.00		
16.12.2008	Arrigo & Tonon SA	Travaux urgents sécurisation pont Hôtel-de-Ville	6'100.00	953	62%	38%	0%	3'782.00	2'318.00	-	6'100.00		
23.03.2009	Dentan SA	Travaux urgents sécurisation pont Hôtel-de-Ville	941.45	953	62%	38%	0%	583.70	357.75	-	941.45		
23.03.2009	Ertec SA	Expertise du béton pont Hôtel-de-Ville	20'394.05	961	62%	38%	0%	12'644.31	7'749.74	-	20'394.05		
05.05.2009	Stamm Concept SA	Vérification détaillée pont Hôtel-de-Ville facture finale	10'594.00	934	62%	38%	0%	6'568.28	4'025.72	-	10'594.00		
20.05.2009	SD ingénierie Neuchâtel SA	Etude intégration multimodale acompte 1	12'126.25	936	50%	50%	0%	6'063.13	6'063.13	-	12'126.25		
20.05.2009	SD ingénierie Neuchâtel SA	Etude intégration multimodale acompte 1	12'126.25	936	50%	50%	0%	6'063.13	6'063.13	-		12'126.25	
18.08.2009	Acro-Bât Sàrl	Travaux urgents sécurisation pont Hôtel-de-Ville	15'090.00	953	62%	38%	0%	9'355.80	5'734.20	-	15'090.00		
28.09.2009	Stamm Concept SA	Vérification détaillée pont Hôtel-de-Ville prestations compl.	3'975.00	934	62%	38%	0%	2'464.50	1'510.50	-	3'975.00		
05.01.2010	SD ingénierie Neuchâtel SA	Etude intégration multimodale acompte 2	7'527.80	936	50%	50%	0%	3'763.90	3'763.90	-		7'527.80	
22.12.2010	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	5'280.84	931	45%	45%	10%	2'376.38	2'376.38	528.08		5'280.84	
22.12.2010	SD ingénierie Neuchâtel SA	Etude intégration multimodale acompte 3 et facture finale	4'075.55	936	50%	50%	0%	2'037.78	2'037.78	-	4'075.55		
22.12.2010	SD ingénierie Neuchâtel SA	Etude intégration multimodale acompte 3 et facture finale	4'075.55	936	50%	50%	0%	2'037.78	2'037.78	-		4'075.55	
22.12.2010	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	5'719.16	938	0%	100%	0%	-	5'719.16	-		5'719.16	
18.02.2011	MAP Géomatique SA	Relevés et édition plan topographique	7'300.00	948	50%	50%	0%	3'650.00	3'650.00	-	7'300.00		
19.05.2011	Bär Bahnsicherung AG	Vmax Erhöhung	9'986.25	941	0%	100%	0%	-	9'986.25	-		9'986.25	
05.06.2011	NSA Sécurité	Sécurité chantier	637.15	953	62%	38%	0%	395.03	242.12	-		637.15	
16.06.2011	Bär Bahnsicherung AG	Vmax Erhöhung	8'512.50	941	0%	100%	0%	-	8'512.50	-		8'512.50	
11.08.2011	Bär Bahnsicherung AG	Vmax Erhöhung	503.75	941	0%	100%	0%	-	503.75	-		503.75	
15.09.2011	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 1	11'059.90	933	0%	100%	0%	-	11'059.90	-		11'059.90	
15.11.2011	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 2	2'480.40	933	0%	100%	0%	-	2'480.40	-		2'480.40	
13.12.2011	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	5'506.50	931	45%	45%	10%	2'477.93	2'477.93	550.65	5'506.50		
13.12.2011	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	362.23	931	45%	45%	10%	163.00	163.00	36.22		362.23	
13.12.2011	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	334.47	938	0%	100%	0%	-	334.47	-		334.47	
13.12.2011	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	2'850.90	937	100%	0%	0%	2'850.90	-	-	2'850.90		
26.01.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Site SharePoint création et maintenance annuelle 2011	3'700.00	931	45%	45%	10%	1'665.00	1'665.00	370.00	1'850.00	1'850.00	
24.02.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Organisation concours pont Hôtel-de-Ville acompte	24'000.00	946	62%	38%	0%	14'880.00	9'120.00	-	24'000.00		
07.03.2012	Résonance Ingénieurs-Conseils SA	Étude impact vibrations et sons solidiens	18'731.05	944	50%	50%	0%	9'365.53	9'365.53	-		18'731.05	
27.04.2012	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Analyse de trafic	10'000.00	943	50%	50%	0%	5'000.00	5'000.00	-	10'000.00		
23.05.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	7'528.25	931	45%	45%	10%	3'387.71	3'387.71	752.82		7'528.25	
23.05.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	5'812.30	931	45%	45%	10%	2'615.54	2'615.54	581.23	5'812.30		
23.05.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	12'337.90	938	0%	100%	0%	-	12'337.90	-		12'337.90	
23.05.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	32'475.30	937	100%	0%	0%	32'475.30	-	-	32'475.30		
15.06.2012	E. Beffa SA	Peinture panneaux exposition concours pont Hôtel-de-Ville	216.30	947	100%	0%	0%	216.30	-	-	216.30		
20.06.2012	Carl Spaeter SA	Fournitures exposition concours pont Hôtel-de-Ville	165.23	947	100%	0%	0%	165.23	-	-	165.23		
21.06.2012	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 3	3'725.30	933	0%	100%	0%	-	3'725.30	-		3'725.30	
22.06.2012	COOP	Fournitures jury concours pont Hôtel-de-Ville	44.49	947	100%	0%	0%	44.49	-	-	44.49		
22.06.2012	La Semeuse	Boissons jury	89.55	947	100%	0%	0%	89.55	-	-	89.55		
25.06.2012	COOP	Fournitures jury concours pont Hôtel-de-Ville	17.56	947	100%	0%	0%	17.56	-	-	17.56		
25.06.2012	La Pinte Neuchâteloise	Repas jury concours pont Hôtel-de-Ville	482.04	947	100%	0%	0%	482.04	-	-	482.04		
25.06.2012	Le Panetier	Fournitures jury concours pont Hôtel-de-Ville	25.37	947	100%	0%	0%	25.37	-	-	25.37		
30.06.2012	E. Beffa SA	Peinture panneaux exposition concours pont Hôtel-de-Ville	36.60	947	100%	0%	0%	36.60	-	-	36.60		
03.07.2012	Pascal Heyraud architecte paysagiste	Prestations pour concours pont Hôtel-de-Ville	3'410.88	947	100%	0%	0%	3'410.88	-	-	3'410.88		
04.07.2012	Voegli Robert SA	Fournitures vernissage concours pont Hôtel-de-Ville	69.78	947	100%	0%	0%	69.78	-	-	69.78		
06.07.2012	Bär Bahnsicherung AG	Vmax Erhöhung	1'075.00	941	0%	100%	0%	-	1'075.00	-		1'075.00	
09.07.2012	Jura Néon SA	Banderolles exposition concours pont Hôtel-de-Ville	1'150.00	947	100%	0%	0%	1'150.00	-	-	1'150.00		
11.07.2012	Renée Etienne	Secrétariat jury concours pont Hôtel-de-Ville	2'230.00	947	100%	0%	0%	2'230.00	-	-	2'230.00		
12.07.2012	MAP Géomatique SA	Relevé collège Promenade et maquette tridimensionnelle	5'800.00	948	50%	50%	0%	2'900.00	2'900.00	-	5'800.00		
12.07.2012	MAP Géomatique SA	Relevé tridimensionnel	2'764.00	948	50%	50%	0%	1'382.00	1'382.00	-	2'764.00		
16.07.2012	Jean Brocard	Présidence jury concours pont Hôtel-de-Ville	5'973.20	947	100%	0%	0%	5'973.20	-	-	5'973.20		
17.07.2012	T. Ingénierie	Expertise statique projets concours pont Hôtel-de-Ville	15'945.00	947	100%	0%	0%	15'945.00	-	-	15'945.00		
18.07.2012	Ingphi SA	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	946	62%	38%	0%	7'440.00	4'560.00	-	12'000.00		
07.08.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	4'297.80	931	45%	45%	10%	1'934.01	1'934.01	429.78		4'297.80	
07.08.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	4'297.80	931	45%	45%	10%	1'934.01	1'934.01	429.78	4'297.80		
07.08.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	4'726.45	938	0%	100%	0%	-	4'726.45	-		4'726.45	
07.08.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	10'691.20	937	100%	0%	0%	10'691.20	-	-	10'691.20		
13.08.2012	Groupement GVH-IPAS	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	947	100%	0%	0%	12'000.00	-	-	12'000.00		
15.08.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	3'246.30	942	50%	50%	0%	1'623.15	1'623.15	-	3'246.30		
15.08.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	3'246.30	942	50%	50%	0%	1'623.15	1'623.15	-		3'246.30	
17.08.2012	DIC SA Ingénieurs	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	947	100%	0%	0%	12'000.00	-	-	12'000.00		
21.08.2012	Coq d'Or	Fournitures vernissage concours pont Hôtel-de-Ville	1'190.75	947	100%	0%	0%	1'190.75	-	-	1'190.75		
24.08.2012	Conus & Bignens SA	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	947	100%	0%	0%	12'000.00	-	-	12'000.00		
28.08.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Organisation concours pont Hôtel-de-Ville facture finale	20'347.50	946	62%	38%	0%	12'615.45	7'732.05	-	20'347.50		
29.08.2012	FMN ingénieurs SA	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	947	100%	0%	0%	12'000.00	-	-	12'000.00		
31.08.2012	Barbosa Sàrl	Fournitures exposition concours pont Hôtel-de-Ville	3'259.15	947	100%	0%	0%	3'259.15	-	-	3'259.15		
03.09.2012	OPAN	Indemnité concours pont Hôtel-de-Ville	12'000.00	947	100%	0%	0%	12'000.00	-	-	12'000.00		
06.09.2012	Jean Chatelain	Membre jury concours pont Hôtel-de-Ville	2'320.00	947	100%	0%	0%	2'320.00	-	-	2'320.00		
20.09.2012	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Etude circulation acompte 1	15'000.00	943	50%	50%	0%	7'500.00	7'500.00	-	15'000.00		
24.09.2012	Basler & Hofmann AG	Amélioration superstructure pont Hôtel-de-Ville	6'333.70	934	62%	38%	0%	3'926.89	2'406.81	-		6'333.70	
03.10.2012	Paul Ehrbar SA	Boissons présentation projet aux riverains	41.92	951	50%	50%	0%	20.96	20.96	-	41.92		

ANNEXE 2
à la convention fixant les principes du financement du projet "Chaux-de-Fonds Est"
DECOMPTE PROJET I

Factures fournisseurs				N° plan comptable	Clés de répartition			Montants dus HT			Montants payés HT		
Dates pièces	Prestataires	Libellés	Montants HT		Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos
05.10.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	13'262.60	931	45%	45%	10%	5'968.17	5'968.17	1'326.26			
05.10.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	13'262.60	931	45%	45%	10%	5'968.17	5'968.17	1'326.26	13'262.60	13'262.60	
05.10.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	23'861.50	938	0%	100%	0%	-	23'861.50	-		23'861.50	
05.10.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	21'486.40	937	100%	0%	0%	21'486.40	-	-	21'486.40		
09.10.2012	Stump FORATEC SA	Sondages pont Hôtel-de-Ville	38'808.00	961	62%	38%	0%	24'060.96	14'747.04	-	38'808.00		
10.10.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	3'250.00	942	50%	50%	0%	1'625.00	1'625.00	-	3'250.00		
10.10.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	3'250.00	942	50%	50%	0%	1'625.00	1'625.00	-		3'250.00	
10.10.2012	Biol Conseils SA	Analyse pollution	3'623.15	942	50%	50%	0%	1'811.57	1'811.57	-		3'623.15	
11.10.2012	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 4	8'954.40	933	0%	100%	0%	-	8'954.40	-		8'954.40	
16.10.2012	AJS ingénieurs civils SA	Variante passage piétons nord-sud acompte 1	5'260.30	937	100%	0%	0%	5'260.30	-	-	5'260.30		
16.10.2012	Bär Bahnsicherung AG	Vmax Erhöhung	1'845.00	941	0%	100%	0%	-	1'845.00	-		1'845.00	
25.10.2012	AJS ingénieurs civils SA	Note de crédit clothoïdes et variantes passage piétons	-1'185.10	937	100%	0%	0%	-1'185.10	-	-		-1'185.10	
25.10.2012	AJS ingénieurs civils SA	Variante passage piétons nord-sud facture finale	2'980.45	937	100%	0%	0%	2'980.45	-	-	2'980.45		
13.11.2012	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Etude circulation acompte 2	20'000.00	943	50%	50%	0%	10'000.00	10'000.00	-	20'000.00		
22.11.2012	MAP Géomatique SA	Relevés et bases topographiques	2'507.70	948	50%	50%	0%	1'253.85	1'253.85	-	2'507.70		
22.11.2012	MAP Géomatique SA	Relevés et bases topographiques	1'350.30	948	50%	50%	0%	675.15	675.15	-		1'350.30	
22.11.2012	MAP Géomatique SA	Relevés et bases topographiques	3'094.40	948	50%	50%	0%	1'547.20	1'547.20	-	3'094.40		
22.11.2012	MAP Géomatique SA	Relevés et bases topographiques	1'896.60	948	50%	50%	0%	948.30	948.30	-		1'896.60	
26.11.2012	Ingphi SA	Pont du Manège acompte 1	23'784.80	934	62%	38%	0%	14'746.58	9'038.22	-	23'784.80		
11.12.2012	Muriel Barrelet	Membre jury concours pont Hôtel-de-Ville	107.00	947	100%	0%	0%	107.00	-	-	107.00		
17.12.2012	Jeanine Perret-Sgualdo	Membre jury concours pont Hôtel-de-Ville	800.00	947	100%	0%	0%	800.00	-	-	800.00		
20.12.2012	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 5	17'324.30	933	0%	100%	0%	-	17'324.30	-		17'324.30	
20.12.2012	AJS ingénieurs civils SA	Projet et dossier approbation passage piétons acompte 1	5'060.10	937	100%	0%	0%	5'060.10	-	-	5'060.10		
20.12.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Site SharePoint maintenance annuelle 2012	600.00	931	45%	45%	10%	270.00	270.00	60.00	600.00		
20.12.2012	SD ingénierie Neuchâtel SA	Site SharePoint maintenance annuelle 2012	600.00	931	45%	45%	10%	270.00	270.00	60.00		600.00	
31.12.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	2'741.67	942	50%	50%	0%	1'370.83	1'370.83	-	2'741.67		
31.12.2012	Biol Conseils SA	Notice environnement	2'741.67	942	50%	50%	0%	1'370.83	1'370.83	-		2'741.67	
31.12.2012	Biol Conseils SA	Analyse pollution	4'851.85	942	50%	50%	0%	2'425.93	2'425.93	-		4'851.85	
31.12.2012	Stump FORATEC SA	Analyse pollution	5'146.00	942	50%	50%	0%	2'573.00	2'573.00	-		5'146.00	
31.12.2012	Stump FORATEC SA	Sondages pont Hôtel-de-Ville	19'867.73	961	62%	38%	0%	12'317.99	7'549.74	-	19'867.73		
09.01.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	19'700.95	931	45%	45%	10%	8'865.43	8'865.43	1'970.10	19'700.95		
09.01.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	19'700.95	931	45%	45%	10%	8'865.43	8'865.43	1'970.10		19'700.95	
09.01.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	10'042.50	938	0%	100%	0%	-	10'042.50	-		10'042.50	
09.01.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	28'893.80	937	100%	0%	0%	28'893.80	-	-	28'893.80		
10.01.2013	AJS ingénieurs civils SA	Arrêt de bus provisoire Cibourg	2'727.90	921	50%	50%	0%	1'363.95	1'363.95	-		2'727.90	
10.01.2013	AJS ingénieurs civils SA	Gare Chaux-de-Fonds Est acompte 6	3'690.95	933	0%	100%	0%	-	3'690.95	-		3'690.95	
18.01.2013	Ybr Géologues SA	Investigations géologiques et géotechniques	16'487.50	961	62%	38%	0%	10'222.25	6'265.25	-	16'487.50		
23.01.2013	Stump FORATEC SA	Sondages pont Hôtel-de-Ville	6'433.30	961	62%	38%	0%	3'988.65	2'444.65	-	6'433.30		
04.03.2013	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	6'896.15	945	0%	100%	0%	-	6'896.15	-		6'896.15	
04.03.2013	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	5'705.45	945	0%	100%	0%	-	5'705.45	-		5'705.45	
01.04.2013	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	694.60	945	0%	100%	0%	-	694.60	-		694.60	
17.04.2013	Ingphi SA	Pont du Manège acompte 2	85'627.75	934	62%	38%	0%	53'089.21	32'538.55	-		85'627.75	
17.04.2013	Ingphi SA	Pont du Manège correction sur acompte 1	1'902.80	934	62%	38%	0%	1'179.74	723.06	-		1'902.80	
23.04.2013	Gestion du territoire	Division BF 17208 (centre scolaire Bellevue)	2'183.80	912	100%	0%	0%	2'183.80	-	-	2'183.80		
23.04.2013	Gestion du territoire	Division BF 7609 (collège de la Promenade)	947.20	912	100%	0%	0%	947.20	-	-	947.20		
23.04.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	24'178.55	931	45%	45%	10%	10'880.35	10'880.35	2'417.86	24'178.55		
23.04.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	BAMO	24'169.75	931	45%	45%	10%	10'876.39	10'876.39	2'416.98		24'169.75	
23.04.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme ferroviaire	29'658.55	938	0%	100%	0%	-	29'658.55	-		29'658.55	
23.04.2013	SD ingénierie Neuchâtel SA	Plateforme routière	26'414.35	937	100%	0%	0%	26'414.35	-	-	26'414.35		
02.05.2013	Gestion du territoire	Division BF 15219 (Musées)	3'269.40	912	100%	0%	0%	3'269.40	-	-	3'269.40		
02.05.2013	Gestion du territoire	Division BF 17210 (Manège - Tranchée)	793.50	912	100%	0%	0%	793.50	-	-	793.50		
17.06.2013	Résonance Ingénieurs-Conseils SA	Étude impact vibrations et sons solidiens	2'567.25	944	50%	50%	0%	1'283.63	1'283.63	-		2'567.25	
28.06.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) acompte 1	20'833.35	939	60%	35%	5%	12'500.01	7'291.67	1'041.67	20'833.35		
28.06.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) acompte 1	20'833.35	939	60%	35%	5%	12'500.01	7'291.67	1'041.67		20'833.35	
23.07.2013	IMP Bautest AG	Sondages plateforme routière	4'404.20	962	100%	0%	0%	4'404.20	-	-	4'404.20		
14.08.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) facture finale	2'314.80	939	60%	35%	5%	1'388.88	810.18	115.74	2'314.80		
14.08.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) facture finale	2'314.80	939	60%	35%	5%	1'388.88	810.18	115.74		2'314.80	
28.08.2013	Arrigo & Tonon SA	Sondages plateforme routière	2'669.25	962	100%	0%	0%	2'669.25	-	-	2'669.25		
06.09.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) compléments	3'588.00	939	60%	35%	5%	2'152.80	1'255.80	179.40	3'588.00		
06.09.2013	AJS ingénieurs civils SA	Modification avant-projet (plateformes et pont) compléments	3'588.00	939	60%	35%	5%	2'152.80	1'255.80	179.40		3'588.00	
09.01.2014	Résonance Ingénieurs-Conseils SA	Étude impact vibrations et sons solidiens	4'000.00	944	50%	50%	0%	2'000.00	2'000.00	-		4'000.00	
25.06.2014	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Étude circulation Crêt-Manège facture finale	20'957.00	943	50%	50%	0%	10'478.50	10'478.50	-	20'957.00		
TOTAUX			1'140'687.02					646'273.38	476'513.91	17'899.73	696'586.00	444'101.01	-
SOLDES POUR BALANCE			-0.05								50'312.60	-32'412.90	-17'899.75

ANNEXE 3 – DÉCOMPTE DU PROJET II

Paraphes	Ville	CJ	Viteos	Page 17 / 18
----------	-------	----	--------	--------------

ANNEXE 3

à la convention fixant les principes du financement du projet "Chaux-de-Fonds Est"

DECOMPTE PROJET II

Factures fournisseurs				N° plan comptable	Clés de répartition			Montants dus HT			Montants payés HT		
Dates pièces	Prestataires	Libellés	Montants HT		Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos	Ville	CJ	Viteos
23.03.2014	SD ingénierie Jura SA	Relevé état rues Crêt et Manège	5'652.75	962	100%	0%	0%	5'652.75	-	-	5'652.75	-	-
30.04.2014	SD ingénierie Jura SA	BAMO	7'450.80	931	45%	45%	10%	3'352.86	3'352.86	745.08	7'450.80	-	-
		Dossier PAP plateformes ferroviaire et routière	19'000.80	932	55%	35%	10%	10'450.44	6'650.28	1'900.08	19'000.80	-	-
10.06.2014	Ingphi SA	Pont du Manège adaptation avant-projet	13'655.20	934	62%	38%	0%	8'466.22	5'188.98	-	13'655.20	-	-
10.07.2014	SD ingénierie Jura SA	BAMO	7'959.05	931	45%	45%	10%	3'581.57	3'581.57	795.91	7'959.05	-	-
		Dossier PAP plateformes ferroviaire et routière	12'720.30	932	55%	35%	10%	6'996.17	4'452.11	1'272.03	12'720.30	-	-
		Gare Chaux-de-Fonds Est	4'818.55	933	0%	100%	0%	-	4'818.55	-	4'818.55	-	-
11.08.2014	Résonance Ingénieurs-Conseils SA	Mise à jour vibrations et son solidien	11'000.00	944	50%	50%	0%	5'500.00	5'500.00	-	11'000.00	-	-
11.08.2014	TransN SA	Location bus articulés pour test	295.55	921	50%	50%	0%	147.78	147.78	-	295.55	-	-
21.08.2014	Biol Conseils SA	Mise à jour notice environnement	7'357.00	942	50%	50%	0%	3'678.50	3'678.50	-	7'357.00	-	-
26.09.2014	Ingphi SA	Pont du Manège adaptation projet ouvrage	41'600.00	934	62%	38%	0%	25'792.00	15'808.00	-	41'600.00	-	-
30.09.2014	Biol Conseils SA	Mise à jour notice environnement	3'396.90	942	50%	50%	0%	1'698.45	1'698.45	-	3'396.90	-	-
08.10.2014	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	1'637.20	945	0%	100%	0%	-	1'637.20	-	1'637.20	-	-
10.11.2014	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	2'182.95	945	0%	100%	0%	-	2'182.95	-	2'182.95	-	-
12.11.2014	Basler & Hofmann AG	Amélioration superstructure pont Hôtel-de-Ville	15'121.50	934	62%	38%	0%	9'375.33	5'746.17	-	15'121.50	-	-
09.12.2014	SD ingénierie Jura SA	BAMO	15'717.35	931	45%	45%	10%	7'072.81	7'072.81	1'571.74	15'717.35	-	-
		Dossier PAP plateformes ferroviaire et routière	37'600.75	932	55%	35%	10%	20'680.41	13'160.26	3'760.08	37'600.75	-	-
		Gare Chaux-de-Fonds Est	4'195.65	933	0%	100%	0%	-	4'195.65	-	4'195.65	-	-
		Carrefour Étoile	562.80	935	100%	0%	0%	562.80	-	-	562.80	-	-
31.12.2014	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	1'637.20	945	0%	100%	0%	-	1'637.20	-	1'637.20	-	-
13.01.2015	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Adaptation étude circulation PAP acompte 1	20'000.00	943	50%	50%	0%	10'000.00	10'000.00	-	20'000.00	-	-
14.01.2015	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Adaptation étude circulation PAP acompte 1	10'000.00	943	50%	50%	0%	5'000.00	5'000.00	-	10'000.00	-	-
23.03.2015	Ingphi SA	Pont du Manège adaptation projet ouvrage	53'008.25	934	62%	38%	0%	32'865.12	20'143.14	-	53'008.25	-	-
23.03.2015	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	198.45	945	0%	100%	0%	-	198.45	-	198.45	-	-
26.03.2015	GVH ST-Blaise SA	Pont du Manège expertise	23'298.60	934	62%	38%	0%	14'445.13	8'853.47	-	23'298.60	-	-
20.04.2015	SD ingénierie Jura SA	BAMO	2'154.45	931	45%	45%	10%	969.50	969.50	215.45	2'154.45	-	-
		Dossier PAP plateformes ferroviaire et routière	11'121.85	932	55%	35%	10%	6'117.02	3'892.65	1'112.19	11'121.85	-	-
		Gare Chaux-de-Fonds Est	359.40	933	0%	100%	0%	-	359.40	-	359.40	-	-
02.05.2015	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	1'041.85	945	0%	100%	0%	-	1'041.85	-	1'041.85	-	-
03.06.2015	Rausis Consulting	Mise à terre et protection contre courants vagabonds	99.20	945	0%	100%	0%	-	99.20	-	99.20	-	-
21.07.2015	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Adaptation étude circulation PAP facture finale	3'600.00	943	50%	50%	0%	1'800.00	1'800.00	-	3'600.00	-	-
21.07.2015	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Adaptation étude circulation PAP facture finale	1'700.00	943	50%	50%	0%	850.00	850.00	-	1'700.00	-	-
TOTAUX			340'144.35					185'054.85	143'716.96	11'372.54	160'814.80	179'329.55	-
SOLDES POUR BALANCE			-								-24'240.05	35'612.60	-11'372.55

ANNEXE 4 – DÉCOMPTE DU PROJET III POUR LES PRESTATIONS RÉALISÉES EN 2015

Paraphes	Ville	CJ	Viteos	Page 18 / 18
----------	-------	----	--------	--------------

ANNEXE 4

à la convention fixant les principes du financement du projet "Chaux-de-Fonds Est"

DECOMPTE PROJET III

Factures fournisseurs			
Dates pièces	Prestataires	Libellés	Montants HT
09.12.2014	SD ingénierie Jura SA	Cibourg étude place rebroussement	5'801.60
18.06.2015	Clean Tuyau	Cibourg contrôle caméra canalisation	460.00
22.06.2015	IMP Bautest SA	Pont Hôtel-de-Ville investigations structure	10'987.20
22.06.2015	IMP Bautest SA	Pont Hôtel-de-Ville investigations estacades	6'115.85
26.06.2015	B&L Contrôles canalisations Sàrl	Pont Hôtel-de-Ville inspection vidéo	873.00
02.07.2015	Isabelle Augsburgers notaire	Cibourg provision achat parcelle	1'574.05
09.07.2015	GVH St-Blaise SA	Pont Hôtel-de-Ville inspection et vérification ouvrage	41'426.70
02.09.2015	Ville de La Chaux-de-Fonds	Cibourg émoluments mise à l'enquête	30.00
28.09.2015	Biol Conseils SA	Mise à jour notice environnement	2'979.25
Montants commandés et non facturés à la date de la signature de la convention			
	GVH St-Blaise SA	Établissement dossier PAP	13'847.70
	Transitec Ingénieurs-Conseils SA	Mise à jour rapport PAP	2'500.00
	SD ingénierie Jura SA	Mise à jour dossier PAP	12'400.00
	SD ingénierie Jura SA	Cibourg étude place rebroussement	6'700.00
	Bieri Grisoni SA	Interventions sous le pont yc nacelle (7-10 avril 2015)	4'803.25
	Bieri Grisoni SA	Interventions sur estacades (18-22 mai 2015)	5'416.65
	Bieri Grisoni SA	Passage endoscope yc nacelle (19 juin 2015)	1'923.25
TOTAUX			117'838.50
SOLDES POUR BALANCE			-

N° plan comptable	Clés de répartition		
	Ville	CJ	Viteos
921	50%	50%	0%
921	50%	50%	0%
934	62%	38%	0%
934	62%	38%	0%
934	62%	38%	0%
921	50%	50%	0%
934	62%	38%	0%
921	50%	50%	0%
942	50%	50%	0%
934	62%	38%	0%
943	50%	50%	0%
932	55%	35%	10%
921	50%	50%	0%
934	62%	38%	0%
934	62%	38%	0%
934	62%	38%	0%

Montants dus HT		
Ville	CJ	Viteos
2'900.80	2'900.80	-
230.00	230.00	-
6'812.06	4'175.14	-
3'791.83	2'324.02	-
541.26	331.74	-
787.03	787.03	-
25'684.55	15'742.15	-
15.00	15.00	-
1'489.63	1'489.63	-
8'585.57	5'262.13	-
1'250.00	1'250.00	-
6'820.00	4'340.00	1'240.00
3'350.00	3'350.00	-
2'978.02	1'825.24	-
3'358.32	2'058.33	-
1'192.42	730.84	-
69'786.48	46'812.02	1'240.00

Montants payés HT		
Ville	CJ	Viteos
	5'801.60	
	460.00	
10'987.20		
6'115.85		
873.00		
	1'574.05	
41'426.70		
	30.00	
	2'979.25	
	13'847.70	
	2'500.00	
	12'400.00	
	6'700.00	
	4'803.25	
	5'416.65	
	1'923.25	
59'402.75	58'435.75	-
-10'383.75	11'623.75	-1'240.00